

Défense et illustration d'un patrimoine méconnu : les archives des maisons d'édition

par Martine Ollion*

Paris, 16 mars 1858

« L'auteur, étant homme, peut faillir ; le droit de remontrance est sans doute acquis à l'éditeur qui règne en despote sur ses auteurs. [...] Au reste, [...] je retrancherai tout ce que vous voudrez, quoique, je le répète, les deux épisodes qui ont choqué votre correcteur sont historiques [...]. Je renvoie donc à l'impression l'épreuve, revue, endommagée et diminuée et j'attends les suivantes dans l'humble attitude d'un ballon crevé. »

Comtesse de Ségur¹

Si plus personne ne songe désormais à mettre en cause la qualité de « patrimoine » appliquée à l'écrit, surtout lorsqu'il s'agit de correspondances et de manuscrits, même récents, d'auteurs et de créateurs², il faut noter que l'on considère très majoritairement, la partie immédiatement visible, émergée, de ce patrimoine, c'est-à-dire les collections publiques appartenant aux musées, aux services d'archives et aux bibliothèques.

Cette attitude est compréhensible car il faut mesurer combien, jusqu'à il y a peu, seules ces traces étaient effectivement reconnues donc quantifiables et qualifiables.

Pourtant, je voudrais parler ici d'un territoire, patrimonial au plein sens du terme, encore presque entièrement vierge puisque

* Responsable de la bibliothèque de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine

demeuré souterrain, enfoui, secret, héros inconnu du patrimoine écrit, du patrimoine littéraire en particulier : les archives des maisons d'édition.

Heurs et malheurs des archives d'éditeurs

Initialement secrétées et conservées par des structures privées et pour leur seul usage, souvent temporaire, les archives des maisons d'édition recouvrent des réalités très diverses et des fortunes qui ne le sont pas moins.

Mais d'abord, de quoi parle-t-on à propos d'« archives d'éditeurs » ? La réponse à cette question est sans doute plus complexe qu'il n'y paraît parfois même pour les premiers intéressés que sont les producteurs, les détenteurs d'archives, qui désignent souvent leur production éditoriale, la matérialité de leur catalogue publié, comme première archive et seule mémoire. Et si, au gré de démé-

nagements et de restructurations, une large part de l'histoire écrite des maisons a disparu ou a été dispersée, les « bibliothèques » des éditeurs ont été, en général, conservées, parfois exposées en position prestigieuse dans de riches meubles qui ornent des salles de réception, plus souvent classées sur des rayonnages en « magasins », quelquefois encore stockées dans des locaux industriels. Ce patrimoine-là est donc plus ou moins aisément reconstituable.

Les maisons d'édition, surtout s'il s'agit d'entreprises littéraires, de maisons héritières d'un long passé, ont aussi, fréquemment, réservé un sort particulier à leurs « archives éditoriales ». De nombreux manuscrits ont été conservés, dans leurs premières versions ou en versions corrigées, et plus encore, les lettres que les auteurs ont adressées à leur éditeur au cours de leur histoire commune. Histoire de chair, d'esprit, d'argent aussi, histoire passionnée et souvent passionnelle, quoi qu'en écrive Louis-

Ferdinand Céline à Robert Denoël après le succès éditorial de *Voyage au bout de la nuit* : « Nous avons fait très bien nos affaires mutuellement. Tout est donc pour le mieux [...]. Je hais tout ce qui ressemble à de l'intimité, amitié, camaraderie, etc. [...]. Considérez-moi comme un excellent placement, rien de plus, rien de moins³. »

Les dossiers iconographiques peuvent aussi prétendre à prendre place parmi cette aristocratie archivistique : aquarelles, lithographies, lavis, signés Gavarni, Georges Roux ou Louis Benett (illustrateurs de Jules Verne pour les éditions Hetzel), épreuves de *Bicot Président de club* illustrées par Branner (1925, éditions Hetzel), maquettes des aventures de *Félix le chat* par Pat Sullivan, planches originales de Pinchon pour les albums de *Bécassine* aux éditions Gautier-Languereau, trouveraient légitimement leur place aux côtés des autographes de la comtesse de Ségur, d'Émile Zola, de Jules Verne, de Colette, de Charles Maurras, de Georges Courteline ou de Camille Saint-Saëns qui figurent dans les fonds Hachette et Flammarion.

Au-delà de ces premiers ensembles, relativement homogènes et bibliophiliques, dont la conservation va de soi et dont l'exploitation scientifique, et même muséographique, est aisée à concevoir⁴, il existe encore un autre patrimoine d'archives, celui de la « fabrique éditoriale⁵ » à proprement parler : contrats, dossiers d'édition, notes et rapports de lecture, projets de collections ; dossiers de fabrication avec ébauches, plans et maquettes ; archives comptables comprenant livres de comptes, relevés de droits d'auteurs, bilans financiers ; états du patrimoine mobilier et immobilier ; archives juridiques, procès-verbaux d'assemblées générales et de conseils d'administration ;

archives administratives internes et externes, miroir des relations au sein de l'entreprise et des relations entre l'éditeur et ses fournisseurs ; enfin, archives relatives à la « réception » des œuvres publiées, dossiers de presse, correspondances de lecteurs... Dans ces archives « ordinaires », au sens marchand, « quotidiennes » des maisons d'édition se trouvent aussi des éléments essentiels de leur mémoire, des sources insoupçonnées pour l'écriture de leur histoire et de l'histoire culturelle en général.

Ces « papiers » représentent des entités de contenus et de volumes très divers, selon les maisons, en fonction de ce qui a été recueilli dans les différents services. Parmi les fonds d'archives réunis aujourd'hui à l'OMEC, les éditions Hachette, par exemple, avaient conservé, avant leur déménagement du boulevard Saint-Germain, un ensemble de dossiers occupant deux niveaux de sous-sols, d'où ont été extraits, après analyse, près de deux kilomètres linéaires d'archives scientifiquement exploitables⁶. Ce chiffre ne prend pas en compte la superbe bibliothèque de l'éditeur, qui représente à elle seule plus d'un kilomètre linéaire.

Les éditions Larousse ont longtemps possédé un important service d'archives, géré par un personnel spécifique, accueillant les chercheurs mais aussi le public cultivé, curieux de se documenter sur « l'éditeur des dictionnaires ». La restructuration de l'entreprise l'a amenée à conserver sa bibliothèque mais à renoncer à gérer elle-même ses archives.

La production éditoriale des éditions Bordas représente, aujourd'hui, environ quatre cents mètres linéaires, tandis qu'une trentaine de boîtes suffisent à contenir les dossiers retrouvés. Mais il s'y trouve des manuscrits et des correspondances d'auteurs pour la période

1942-1955, en particulier, lorsque Pierre Bordas et son frère éditaient des « beaux » livres et des ouvrages littéraires : par exemple, *L'Antitête* de Tristan Tzara, paru en 1949 en trois volumes avec des eaux-fortes de Max Ernst, Yves Tanguy et Joan Miró.

Les éditions de la Table ronde et les éditions Aubier-Montaigne ont également conservé une grande partie de leur bibliothèque et de leurs archives éditoriales.

Le fonds des éditions Flammarion, initialement composé de leurs seules archives éditoriales, va bientôt s'enrichir d'une part importante de la bibliothèque de l'éditeur, aujourd'hui reconstituée.

Des éditions Gauthier-Villars, fondées à Paris en 1790, ne subsistent plus, semble-t-il, que les ouvrages et revues publiés. Il en est de même pour les éditions Dunod qui comptent plus de deux siècles d'existence.

Il s'agit là de quelques exemples de fonds d'archives dont la gestion ne dépend plus, aujourd'hui, de leurs propriétaires⁷. Il faut bien sûr mentionner les entreprises qui possèdent encore un service d'archives constitué et exploité : les éditions Gallimard en sont un exemple majeur dont l'important réservoir d'archives est géré par des archivistes qui reçoivent chercheurs et étudiants.

La bibliothèque technique du Cercle de la librairie

On ne saurait toutefois parler des archives des éditeurs sans évoquer aussi la bibliothèque technique du Cercle de la librairie. Créé en 1847 pour fédérer les représentants des industries et du commerce du livre, le Cercle de la librairie ouvre

en 1864, à l'initiative de Louis Hachette, une bibliothèque « professionnelle » pour accueillir ouvrages, revues et « littérature grise » sur ces activités. Le fonds, confié à l'IMEC en 1990⁸, est riche d'environ dix-sept mille titres et comprend également une importante collection d'ex-libris, un bel ensemble de catalogues de maisons d'édition, de nombreux fichiers thématiques, des monographies et des archives sur la vie du Cercle de la librairie et sur les associations et les syndicats qui furent hébergés dans ses locaux.

Émergence d'un patrimoine au service de la recherche

Depuis que le processus de restructuration et de concentration de l'édition française provoque le déménagement de nombreux éditeurs de leurs locaux originels, les enserme dans des budgets et des lieux plus exigus où force est de donner la priorité aux secteurs immédiatement productifs, la mémoire éditoriale, généralement vouée à la seule conservation, alimentée de façon devenue parfois aléatoire, s'est trouvée peu à peu en grand danger d'être sacrifiée.

Dans certains cas, les archives « historiques » ont été confiées à des institutions publiques (les Archives de France possèdent ainsi, dans le département des archives privées, des papiers d'éditeurs). Parfois aussi, des membres fondateurs, des directeurs de collections, des auteurs, ont donné à des bibliothèques, avec l'ensemble de leurs papiers, des archives éditoriales.

Mais aucune solution globale n'avait été envisagée pour la conservation systématique et pour l'exploitation scientifique des archives d'éditeurs.

L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine⁹

En 1988, la réflexion menée, depuis un certain temps, sur la question de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine fragile des maisons d'édition par Olivier Corpet¹⁰ et Pascal Fouché¹¹ rejoignait un mouvement en ce sens amorcé par une partie de la communauté des historiens et aboutissait, avec l'appui de Jean Gattegno, alors directeur du Livre et de la Lecture, à la création de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC). La mission principale de l'IMEC, association régie par la loi de 1901, est la recomposition, la conservation, le traitement et la mise en valeur par tous les moyens à sa disposition des archives des maisons d'édition et des différents acteurs de la vie de l'écrit à l'époque contemporaine¹². Ces actions se font sur la base de contrats de dépôts d'archives privées, émanant de personnes ou d'institutions, qui instaurent une véritable politique de partenariat entre l'IMEC et les « déposants » de fonds.

Constitué en centre de recherche et véritable observatoire des structures et des mouvements de la vie du livre, de la vie littéraire, intellectuelle et artistique au XX^e siècle, centré sur la problématique essentielle des rapports auteurs-éditeurs, l'IMEC, en dix années d'existence, a ainsi rassemblé sur un total de près de quinze kilomètres linéaires plus de cent quatre-vingts fonds d'éditeurs et d'auteurs, écrivains, philosophes, critiques, graphistes, revuistes, hommes de presse, metteurs en scène et artistes de ce siècle. Les archives d'éditeurs représentent à elles seules, aujourd'hui, un tiers des fonds réunis pour un volume des deux tiers de l'ensemble¹³.

Un patrimoine « en chantier »

En même temps que l'édition française se restructurait et que les contours de l'IMEC se dessinaient, du noyau même de la communauté scientifique, sous l'impulsion en premier lieu d'Henri-Jean Martin et de Roger Chartier¹⁴, puis de Jean-Yves Mollier¹⁵, de Pascal Ory¹⁶, de Patrick Fridenson¹⁷ entre autres, qui travaillaient eux-mêmes depuis longtemps sur ces terrains, de nouveaux questionnements sur l'histoire du livre et des ses métiers ont émergé, orientant la recherche vers l'époque contemporaine en particulier et vers l'histoire économique et l'histoire culturelle.

L'on commence à voir, depuis une dizaine d'années, les résultats fructueux de telles initiatives : le nombre des travaux universitaires se multiplie¹⁸, des instituts universitaires de technologie ont ouvert des sections « métiers du livre », des DESS « édition » ont été créés et font le plein d'étudiants¹⁹. Au niveau international, des institutions scientifiques commencent à travailler en réseau²⁰.

Depuis que l'IMEC a mis à la disposition de la recherche scientifique une large part des archives des éditeurs français, les travaux universitaires ou éditoriaux ont connu une dynamique nouvelle. Les sujets sont extrêmement diversifiés. Les recherches sur l'histoire globale d'une maison d'édition ont une importance certaine, mais les demandes sont devenues peu à peu plus spécifiques : elles portent désormais fréquemment sur une collection, sur un secteur (les dictionnaires, la poésie, les livres pour la jeunesse, l'édition religieuse, l'édition scolaire) ou sur une période (de nombreuses recherches s'intéressent à l'entre-deux-guerres ou à la période de la Seconde Guerre mondiale), et

l'économie de l'édition est aussi très représentée (l'exportation, les droits dérivés, les stratégies de développement...). Il s'agit là de quelques exemples qui illustrent l'effervescence, la vivacité d'une recherche en plein essor à partir d'un patrimoine revivifié.

Il serait cependant restrictif et inexact de limiter les archives éditoriales au seul patrimoine archivistique des maisons d'édition.

Éditeurs-auteurs : la complexion délicate

« J'ai [...] une façon de faire des compliments aux auteurs de tous les manuscrits que je refuse (mais il me semble que les critiques y sont, et bien plus graves, du fait que je les refuse) ; j'ai aussi une façon de faire des éloges exagérés de tous les ouvrages "en train" qu'on me fait lire (mais il me semble que l'éloge, s'il n'est pas trop mal placé, est ici une façon d'aider) qui peuvent être assez déplaisantes²¹. »

Comment, en effet, ne pas évoquer les auteurs, dont beaucoup furent eux-même éditeurs ou directeurs de collection membres de comités de lecture, revuistes influents ? Comment passer sous silence, pour le seul XX^e siècle, l'œuvre d'éditeur de Jean Paulhan, d'Albert Camus, de Raymond Queneau ou d'Alain Robbe-Grillet, par exemple, dont témoignent tant de documents classés à l'intérieur de leurs archives d'auteur, si étroitement mêlés à elles ?

C'est à cet endroit que s'opèrent la jonction, la confusion des genres, que s'écrit l'histoire des relations auteurs-éditeurs, que se fait un livre qui n'est jamais l'aventure d'un seul être mais bien la réunion de génies et de talents complémentaires, sur quoi l'IMEC,

Un patrimoine exemplaire : le fonds Hachette

Le fonds Hachette de l'IMEC est composé des archives de la librairie Hachette depuis sa fondation en 1826 par Louis Hachette jusqu'à son intégration dans le groupe Matra-Hachette en 1974.

Après avoir été trié, reconditionné et inventorié, le fonds Hachette de l'IMEC est désormais accessible à la consultation dans la bibliothèque de l'IMEC. Il correspond à un linéaire de presque deux kilomètres. Il est constitué de documents émanant des différents services de la maison d'édition, de sociétés absorbées par Hachette (librairie Jules Hetzel en 1914, librairie Laffite en 1916) et des filiales (Librairie générale française, « Livre de poche » ; librairie des Champs-Élysées, « Le Masque » ; Gautier-Languereau et Le Chêne). Le fonds Hachette comprend de très belles archives éditoriales : des lettres autographes de Charles Dickens, Jules Michelet, Émile Littré, Élisée Reclus, Romain Rolland, Sainte-Beuve, Jules Verne, Émile Zola, ainsi qu'une correspondance de plus de cent cinquante lettres échangées entre 1855 et 1872 entre la comtesse de Ségur et le gendre de Louis Hachette, Émile Templier ; des manuscrits, des dactylogrammes et des épreuves corrigées. De remarquables archives iconographiques également : plus de cent mille pièces, dont de nombreuses planches originales, datant pour une grande part du XIX^e siècle, réalisées à la gouache, à l'encre ou au fusain ; des photographies et des vignettes également. Le fonds comprend encore un ensemble très important d'archives administratives, comptables et juridiques : correspondance interne et correspondance générale (avec les fournisseurs en particulier), registres de comptabilité depuis les années 1830, dossiers de gestion immobilière, registres de relevés de droits et de comptes d'auteurs. Il faut enfin mentionner les archives des Messageries Hachette depuis leur création, la constitution des collections « Bibliothèques de gare » depuis 1897, la création de l'Expéditive et des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) en 1947.

à partir de la mosaïque formée d'ores et déjà par ses collections, par le patrimoine écrit qu'il a réuni, a fondé l'essentiel de sa problématique. ◆

1. Lettre à Émile Templier, gendre de Louis Hachette, à propos des *Petites Filles modèles*. L'ensemble de la correspondance adressée par Sophie de Ségur à son éditeur a paru en tête du premier volume de ses *Œuvres publiées* par Robert Laffont (Bouquins) en 1990.

2. Voir en particulier, sur cette question, *Le Patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, ouvrage collectif sous la direction de Jean-Paul Oddo, Paris, éditions du Cercle de la librairie, 1997.

3. Lettre signée Destouches, datée « janvier ou février 1933 », après l'attribution du prix Renaudot à *Voyage au bout de la nuit*. Publiée dans *Céline et les éditions Denoël, 1932-1948*, Paris, IMEC Éditions, 1991.

4. L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine a présenté à l'automne 1998, à l'abbaye d'Ardenne (Caen), dans le cadre des Rencontres littéraires intitulées « 14-18. Écrire la guerre »,

une exposition consacrée à *Bécassine mobilisée* où étaient montrées des planches illustrées par Pinchon et des albums dans leurs éditions originales. De même, en mars dernier, à l'occasion de la parution de la biographie de Louis Hachette par Jean-Yves Mollier (*Louis Hachette : le fondateur d'un empire*, Paris, éditions Fayard, 1999), une exposition réalisée par l'IMEC mettant amplement en valeur ces archives a été présentée dans le cadre du Salon du livre.

5. Selon l'expression employée par Olivier Corpet, fondateur et directeur de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine.

6 Voir encadré « Un patrimoine exemplaire : le fonds Hachette ».

7. Ces différents fonds ont été déposés à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine.

8. La bibliothèque du Cercle de la librairie avait dû, pour cause de restrictions budgétaires, fermer ses portes en 1980.

9. L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, ou IMEC (9, rue Bleue, 75009 Paris), possède une bibliothèque ouverte du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures sur rendez-vous à toute personne justifiant de recherches approfondies sur un ou plusieurs fonds déposés à l'IMEC. À l'horizon 2001, l'IMEC installera la majeure partie de ses activités en Basse-Normandie,

à l'abbaye d'Ardenne, aux portes de Caen. D'ores et déjà, des colloques et des expositions y sont organisés.

10. Chercheur au CNRS, créateur en 1986 de l'association *Entrevues*, destinée à la reconnaissance, à la préservation et à la promotion du patrimoine des revues culturelles, directeur de l'IMEC.

11. Historien de l'histoire contemporaine, auteur, entre autres ouvrages, de *L'Édition française sous l'Occupation*, éditeur de *L'Histoire de l'édition française*, parue en quatre volumes aux éditions du Cercle de la librairie-Promodis de 1982 à 1986 (réédition Fayard-Cercle de la librairie, 1989-1991). Un cinquième volume consacré à l'histoire de l'édition depuis la Seconde Guerre mondiale est paru en 1998 chez le même éditeur.

12. Il est significatif que la présidence de l'IMEC soit assurée systématiquement par un éditeur : Claude Durand

puis Antoine Gallimard et maintenant Christian Bourgois.

13. Explication de cette phrase un tantinet abstruse : le linéaire occupé par les soixante fonds réunis à l'IMEC est égal à environ dix kilomètres.

14. Henri-Jean Martin, professeur honoraire à l'École des chartes, directeur d'études honoraire à la IV^e section de l'École pratique des hautes études, et Roger Chartier, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, ont tous deux dirigé *L'Histoire de l'édition française* (voir note 11).

15. Professeur à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, directeur du Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines.

16. Professeur à l'université Paris-I.

17. Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

18. L'université de Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple, valide depuis longtemps déjà des travaux portant sur l'histoire de structures éditoriales.

19. À titre d'exemple, citons le DESS « édition » de l'université de Villetaneuse et, parmi les nombreux IUT, celui de Mediadix à Nanterre.

20. Le Réseau international sur l'histoire du livre et de l'édition, animé par l'IMEC et la Maison des sciences de l'homme à Paris, publie depuis 1991 *In Octavo*, bulletin d'information du réseau, et une collection de monographies consacrées à l'histoire du livre et de l'édition.

21. Jean Paulhan à Marcel Arland. Lettre datée « lundi [juin 1934] » et signée « Ton Jean P. ». In : *Jean Paulhan, choix de lettres, 1, 1917-1936. La Littérature est une fête*, Paris, Gallimard, 1986.